

PÔLE ÉDUCATION JEUNESSE ET SPORTS
FICHE D'INSCRIPTION ADULTE 2025 - 2026
ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS



Nom :

Prénom :

Âge :

Adresse pour la facturation :

Email :

Nom et adresse du médecin traitant :

Numéro de téléphone du médecin traitant :

Personne à contacter en cas d'accident :

Numéro de la personne à contacter :

ACTIVITÉ(S) CHOISIE(S) :

cocher la ou les cases de votre choix

JOURS	ACTIVITÉS	ÂGE	HORAIRES	CHOIX
LUNDI et JEUDI	Sport-santé Séniors / Marche (circuits de 8 à 12 Km)	Adultes	8h30 à 12h	
LUNDI	Escalade	Adultes	20h30 à 22h	
MARDI	Sport-santé Séniors Jeux multisports	Adultes	10h30 à 12h	
MARDI	Jump Fit	Adultes	19h30 à 20h30	
MARDI	Futsal	Adultes	21h à 23h	
MERCREDI	Tennis de table Alzheimer	Adultes	15h30 à 16h30	
MERCREDI	Tennis de table et para tennis de table	Adultes	18h30 à 20h	
MERCREDI	Escalade	Adultes	20h30 à 22h	
JEUDI	Roller	Adultes	19h à 20h30	

Date : / /

Signature (à précéder de la mention « lu et approuvé »)



PÔLE ÉDUCATION JEUNESSE ET SPORTS

INSCRIPTION ADULTE 2025 - 2026



RÈGLEMENT

Article 1 : Inscription

Nous vous rappelons que la pratique d'activités physiques et sportives n'est pas sans risques. Aussi, nous vous conseillons de souscrire une assurance individuelle accident.

L'inscription à l'école municipale des sports ne sera enregistrée qu'à réception du dossier complet :

- Fiche d'inscription remplie et règlement intérieur signé
- Fiche sanitaire
- Certificat médical autorisant **la pratique du sport**
- Attestation d'assurance en responsabilité civile

Article 2 : Responsabilité

Les adhérents à l'école municipale des sports sont sous la responsabilité des éducateurs du service des sports, uniquement pendant la durée du cours auquel ils sont inscrits. **L'EMS décline toute responsabilité en cas d'accident survenant en dehors des heures de cours définies.**

Article 3 : Paiement

Le paiement des activités de l'école municipale des sports s'effectue **à l'Hôtel de Ville** aux horaires d'ouverture.

Paiement après réception de la facture, à la fin de chaque trimestre.

Rappel : possibilité de paiement par prélèvement automatique (document à retirer à l'accueil de la Mairie ou à télécharger sur le site).

Tout trimestre commencé sera facturé (sauf si certificat médical pour dispense supérieure à 15 jours).

Arrêt de tarification : sur présentation d'un certificat médical d'incapacité à continuer la pratique sportive choisie.

Article 4 : Tarifs 2025 - 2026 / Par trimestre

CATÉGORIE	SEYSES	EXTÉRIEURS
SPORT-SANTÉ SÉNIORS MARCHE	Individuel : 35 € Couple : 50€	Individuel : 53 € Couple : 70€
ESCALADE Adultes	60 €	90 €
MULTISPORTS (FUTSAL - Jump Fit - TENNIS de TABLE...) Adultes	20 €	30 €
SPORT-SANTÉ SÉNIORS JEUX MULTISPORTS	20 €	30 €
ROLLER Adultes	45 €	69 €

Date : / /

Signature (à précéder de la mention « lu et approuvé »)

Nom et prénom :





PÔLE ÉDUCATION JEUNESSE ET SPORTS

INSCRIPTION ADULTE 2025 - 2026

FICHE SANITAIRE

Nom :

Prénom :

Âge :

Pointure :

Adresse :

Activité(s)
choisi(e)s :

Téléphone
domicile :

Téléphone
portable :

Email :

Personne à
contacter en
cas d'accident :

Numéro de la
personne à
contacter :

Médecin :

Téléphone :

Problèmes de
santé :

Autorise le responsable à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de la personne.

Fait à
Seysses, le :

Signature :